

DEMOCRATOPHOBIE

Phobie de la démocratie et des démocrates

Phobie non spécifique, non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11

La démocratie est un système politique où le pouvoir repose, directement ou indirectement, sur les citoyens. Le principe central est que les gouvernés participent aux décisions collectives — soit eux-mêmes, soit par des représentants élus.

On distingue plusieurs formes principales :

- **Démocratie directe** : les citoyens votent eux-mêmes les lois ou décisions importantes. Exemple historique : certaines cités grecques antiques ; aujourd'hui, certains référendums en Suisse.
- **Démocratie représentative** : les citoyens élisent des représentants qui gouvernent en leur nom. C'est le modèle dominant en France et dans la plupart des États modernes.
- **Démocratie libérale** : ajoute des garanties comme la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, les libertés publiques et la protection des minorités.
- **Démocratie participative** : cherche à impliquer davantage les citoyens entre les élections (conventions citoyennes, budgets participatifs, consultations publiques).

Quelques principes souvent associés à une démocratie :

- Suffrage universel ;
- Pluralisme politique ;
- Liberté d'expression et de la presse ;
- État de droit ;
- Élections libres et régulières ;
- Possibilité d'alternance du pouvoir.

Mais le mot est aussi très débattu. Certains estiment que les démocraties actuelles sont fragilisées par :

- L'abstention ;
- La concentration des médias ;
- L'influence économique et des lobbies ;
- La désinformation ;
- La crise de confiance envers les institutions.

D'autres considèrent malgré tout que la démocratie reste le meilleur moyen connu pour limiter l'arbitraire du pouvoir et permettre des changements pacifiques.

La démocratie en France aujourd'hui fonctionne dans le cadre de la **Ve République**, fondée en 1958 sous l'impulsion de Charles de Gaulle. C'est une démocratie représentative avec un exécutif relativement fort, surtout autour du président de la République.

Voici les grands éléments du fonctionnement actuel :

Les institutions

- Le président est élu au suffrage universel direct pour 5 ans.
- Le Parlement est composé de :
 - l'Assemblée nationale ;
 - le Sénat.
- Le gouvernement conduit la politique du pays.
- Le Conseil constitutionnel contrôle la conformité des lois à la Constitution.

La séparation des pouvoirs existe, mais beaucoup de critiques portent sur la forte présidentialisation du système.

Ce qui fonctionne relativement bien

- Les élections restent libres et régulières.
- Les libertés fondamentales sont globalement protégées.
- Il existe un pluralisme politique réel.
- Les contre-pouvoirs existent : justice, presse, syndicats, associations, collectivités locales.

Les critiques fréquentes

Concentration du pouvoir exécutif

Beaucoup estiment que le président dispose d'un pouvoir très important, surtout quand sa majorité domine l'Assemblée nationale.

Des outils constitutionnels comme le **49.3** cristallisent souvent les tensions, car ils permettent l'adoption d'un texte sans vote parlementaire final.

Abstention et défiance

L'abstention progresse dans de nombreuses élections, particulièrement chez les jeunes et dans les milieux populaires.

Cela traduit souvent :

- Une perte de confiance envers les partis ;
- Le sentiment que voter change peu ;
- Une distance entre gouvernants et citoyens.

Représentation imparfaite

Le scrutin majoritaire favorise la stabilité mais peut sous-représenter certains courants politiques.

Un parti peut obtenir beaucoup de voix sans avoir beaucoup de sièges.

Crises sociales et sentiment de non-écoute

Des mouvements comme :

- Mouvement des Gilets jaunes ;
- Les mobilisations contre la réforme des retraites ;
- Certaines tensions autour du maintien de l'ordre ;

ont révélé une forte demande de participation directe et de reconnaissance sociale.

Les débats actuels

Plusieurs pistes sont régulièrement proposées :

- Introduire davantage de proportionnelle ;
- Renforcer le référendum ;
- Développer la participation citoyenne ;
- Limiter certains pouvoirs présidentiels ;
- Reconnaître davantage le vote blanc.

Un paradoxe français

La France reste une démocratie solide sur le plan institutionnel, mais avec un niveau élevé de méfiance politique.

Les citoyens attendent beaucoup de l'État, tout en critiquant fortement ses représentants et son fonctionnement.